



ASPECTS SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES MARIAGES D'ENFANTS EN CÔTE D'IVOIRE ET AU SÉNÉGAL

ENCADRE 1

Concernant l'âge d'entrée à la première union, les tendances au Sénégal et en Côte d'Ivoire sont identiques : la nuptialité est relativement intense, l'âge d'entrée en union est précoce mais évolue en fonction des générations, des années, des sexes et de certaines caractéristiques socioéconomiques comme le milieu de résidence et le niveau d'instruction. Ce dernier est certainement le facteur qui influence le plus directement le calendrier de la primo-nuptialité car plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'âge d'entrée en union est tardif. **De ce fait, les programmes et politiques luttant contre le mariage précoce devraient mettre l'accent sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école afin influencer l'âge au premier mariage.**



EQUIPE DE RECHERCHE

Pr Fatou Diop

Dr Zenab Kane

Pr Angéline Nanga Adjaffi

Pr Yao Léopold

Pr Hugues Kone

Dr Ehouma Koffi Ludovic

Mlle Fatou Dior Dieng

M. Diabel Ndiaye

DES MARIAGES PRÉCOCES...

Une observation longitudinale, à partir des données EDS, montre que l'âge au mariage demeure précoce au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Au Sénégal, les EDS de 1992-93 enregistrent, pour l'ensemble des femmes de 20-49 ans, une femme sur cinq (20%) en première union avant 15 ans et 62% de femmes étaient en union à 18 ans, soit près de deux femmes sur trois. En 2015, 10 % des femmes âgées de 20-49 ans au moment de l'enquête étaient en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans et près de deux femmes sur cinq soit 38 % étaient déjà en union à 18 ans. L'âge médian d'entrée en première union chez les femmes âgées de 20-49 ans qui était de 16,6 ans en 1986, est passé à 18,5 en 2005 puis de 19,6 ans dans les EDS 2011-2012 à 19,7 ans dans les EDS de 2015 et 19,9 en 2016.

Les variables socio-économiques comme le milieu de résidence, le niveau scolaire, le niveau économique du ménage jouent aussi un rôle important dans le calendrier de la nuptialité. Ainsi, l'âge au premier mariage, bien que globalement en hausse, diffère significativement selon le milieu de résidence. Les femmes du milieu urbain se marient plus tard que celles du milieu rural (17,6 ans en milieu urbain contre 16 ans en milieu rurale en 1986 et 22 ans contre 18,1 ans parmi les femmes de 25-49 ans en 2015).

De même, l'âge d'entrée en union varie fortement sous l'influence du niveau d'instruction. Dans les EDS de 1986 on peut voir que les femmes scolarisées se marient presque 3 ans plus tard que les analphabètes (19,1 contre 16,2 ans), de même que les femmes de niveau secondaire ou plus, entrent en union 2,8 ans plus tard que celles du niveau primaire et 5,5 ans plus tard que celles n'ayant aucune instruction. Dans les EDS de 1992-93, il passe de 15,9 ans chez les femmes non scolarisées à 20,1 ans, soit 4 ans de plus chez celles du niveau primaire pour atteindre 26,9 ans chez

celles du niveau secondaire ou plus, soit presque 7 ans plus tard que celles du niveau primaire et 11 ans plus tard que celles non scolarisées. Dans les EDS de 2010-2011, l'âge médian au premier mariage passe de 17,9 ans chez les femmes sans instruction, à 21,5 ans chez celles de niveau primaire. En 2014, il passe de 18,1 ans chez les femmes sans instruction âgées de 20 à 49 au moment de l'enquête à 20,3 pour celles ayant fait des études primaires et 23,2 chez celles du niveau secondaire et plus. En 2015, il passe de 18,2 ans chez les femmes sans instruction à 20,9 ans chez celles de niveau primaire.

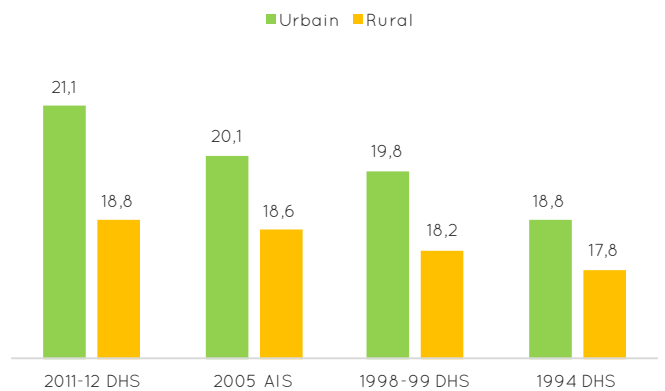
On observe également des disparités régionales, dans toutes les EDS, que l'âge médian au premier mariage est plus élevé à dans les régions de l'Ouest (17,1 ans en 1986, 21,8 ans en 2015), suivi du Centre et du Sud (16,2 ans chacun, 18,2 ans en 2015). C'est au Nord-est du Sénégal où les femmes se marient le plus tôt. Enfin, l'âge médian à la première union augmente avec le niveau de bien-être du ménage et il est particulièrement élevé chez les femmes appartenant aux ménages assez aisés où il est de 23,6 ans contre 17,3 ans chez les femmes dont les ménages sont pauvres. Pour ce qui des variations selon le sexe, les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes. L'âge médian à la première union est estimé à 29,8 ans parmi les hommes de 30-59 ans en 2015.

En Côte d'Ivoire également l'entrée à la première union est relativement précoce. Alors que la loi prévoit qu'une femme ne peut se marier avant 18 ans, dans les EDS de 2012, 12% des femmes de 25-49 ans ont déclaré avoir eu leur première union avant l'âge de 15 ans et 36 % étaient déjà en union avant 18 ans. Cependant, selon les différentes EDS consultées l'âge médian à la première union des femmes augmente au fil des années. En effet, de 18,1ans en 1994 pour les femmes âgées de 25-49 ans au moment des enquêtes, l'âge médian à la première union des femmes est passé à 18,7 ans en 1998-1999, puis à 19,2 ans en 2005 avant d'atteindre 19,7 dans les EDS 2011-2012. Cette tendance à retarder la première union s'expliquerait, d'une part, par l'accès à l'école qui serait plus répandu chez les générations les plus jeunes que chez les plus âgées. Comme au Sénégal, cet âge médian varie en fonction du milieu de résidence, du sexe et du niveau d'instruction. Selon le milieu de résidence, les femmes en milieu rural entrent plus tôt en union que celles du milieu urbain. En 1994, l'âge d'entrée à la première union pour les femmes de 25-49 ans est de 17,8 ans en milieu rural, 18,7 ans milieu urbain et de 19,4 ans à Abidjan. Dans les EDS de 1998-1999, l'âge médian à la première union est plus élevé à Abidjan (20,2ans) et dans les

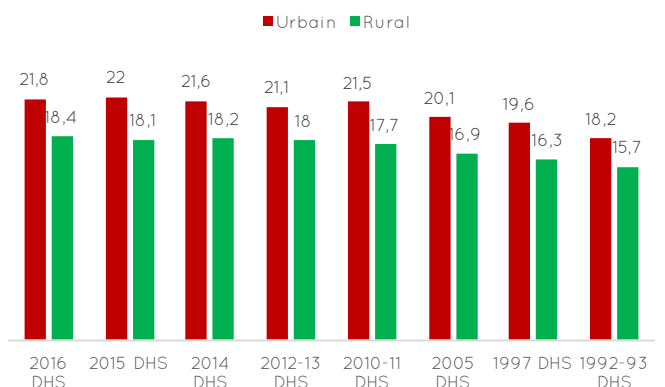
autres villes (19,2 ans) qu'en milieu rural (18,2ans). En 2012, l'âge médian des femmes vivant en milieu rural est de 18,8 ans contre 21,1 ans en milieu urbain.

L'âge au premier mariage évolue également selon le niveau d'instruction. En 1994, les femmes ayant une instruction secondaire ou plus (âge médian de 21,4 ans) se sont mariées trois ans plus tard que les femmes ayant une instruction primaire (18,4 ans) et près de 4 ans plus tard que les femmes sans instruction (17,7 ans). Dans les années 1998-99, l'âge médian au premier mariage était de 22,5 ans pour les femmes de niveau secondaire contre 17,9 ans pour celles sans instruction (EDS 1998-99). Dans les EDS de 2011-2012, il passe de 18,7 ans pour les femmes de 25-49 ans sans aucun niveau d'instruction à 24,3 ans pour celles qui ont le niveau secondaire ou plus. En outre, les femmes des ménages du quintile le plus riche entrent en union plus tard que les autres : 22,5 ans contre 19,1 ans pour les ménages du quintile le plus pauvre.

GRAPHIQUE 1 ÂGE MÉDIAN À LA PREMIÈRE UNION [FEMMES] : 25-49 ANS EN CÔTE D'IVOIRE



GRAPHIQUE 2 ÂGE MÉDIAN À LA PREMIÈRE UNION [FEMMES] : 25-49 ANS AU SÉNÉGAL



...AUX GROSSESSES PRECOCES

ENCADRE 2

On peut retenir que l'âge du mariage a évolué au Sénégal et en Côte d'Ivoire au cours des années et sous l'influence des facteurs socioéconomiques en l'occurrence la scolarisation et le statut socioéconomique. Néanmoins, il demeure précoce avec des disparités importantes entre les zones rurales et urbaines. **D'où la nécessité de développer des programmes articulés aux particularités de ces zones.**

Au Sénégal, la fécondité est restée intense chez les femmes de 15-19 ans. Les résultats des EDS de 1986 montrent que sur l'ensemble des femmes, 4,8 % ont eu leur première naissance à moins de 15 ans et 30,9% entre 15 et 17 ans. Près de 30 ans après, les EDS-Continue de 2012-2013 enregistrent un taux de fécondité toujours élevé de 80‰ pour les femmes de 15-19 ans. En 2016, cette tendance se maintient avec 72‰. Cela démontre suffisamment l'ampleur de la maternité précoce des jeunes femmes sénégalaises.

Des différences importantes apparaissent en considérant l'âge à la première maternité selon les conditions de vie. En effet, les femmes urbaines deviennent mères un peu plus tard que celles rurales : 20,1 ans en milieu urbain contre 18,7 ans en milieu rural dans les EDS de 1992-1993 ; puis 20,4 ans contre 19 ans dans les EDS de 2011-2012 et 23,1 ans contre 20,1 ans en 2016. Toutefois, ces données montrent que dans les deux milieux, l'âge de la première maternité devient de plus en plus tardif au fil des années. On observe également des disparités régionales et deux régions se caractérisent par leur fort pourcentage d'adolescentes de 15-19 ans ayant commencé leur vie féconde ; il s'agit du Centre (20 %) et du Sud (26 %) ; à l'opposé de l'Ouest où la proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde est de seulement 7 % (EDS 2016). Mais l'instruction constitue le facteur le plus important

qui influence l'âge de la maternité. En effet, d'après les EDS de 1986, les femmes du niveau secondaire ou plus ont leur premier enfant 4 ans plus tard que celles qui n'ont jamais fréquenté l'école (23ans contre 18,8 ans), et presque 3 ans plus tard que celles du niveau primaire (20,2 ans). Les données de 2015 montrent que les femmes sans instruction ont leur premier enfant en moyenne 20,2 ans contre 22,2 ans pour celles qui ont atteint le niveau primaire. Dans les EDS de 2016, parmi les jeunes filles de 15-19 ans non instruites 33% avaient commencé leur vie féconde contre 17% parmi celles qui ont le niveau primaire et à un minimum de 6% parmi celles qui ont le niveau moyen/secondaire ou plus.

En Côte d'Ivoire également les données des différentes EDS font état d'une fécondité précoce. L'âge médian à la première naissance qui était de 18,8 ans en 1994 pour l'ensemble des femmes de 25-49, passe de 19 ans dans les EDS de 1998-99 à 19,5 ans en 2005 puis à 19,6 ans en 2012. En 1994, parmi les femmes âgées de 20 à 29 ans au moment de l'enquête, un peu plus de deux sur cinq (43 %) ont eu leur premier enfant avant 18 ans, et 65% ont eu leur premier enfant avant 20 ans alors qu'en 1998, 36 % des femmes de cette même tranche d'âge ont eu leur premier enfant avant 18 ans et 56 % avant 20 ans. En 2012, 8 % des femmes en âge de procréer ont eu leur premier enfant avant d'atteindre avant 15 ans, 34 % avant 18 ans et 55%

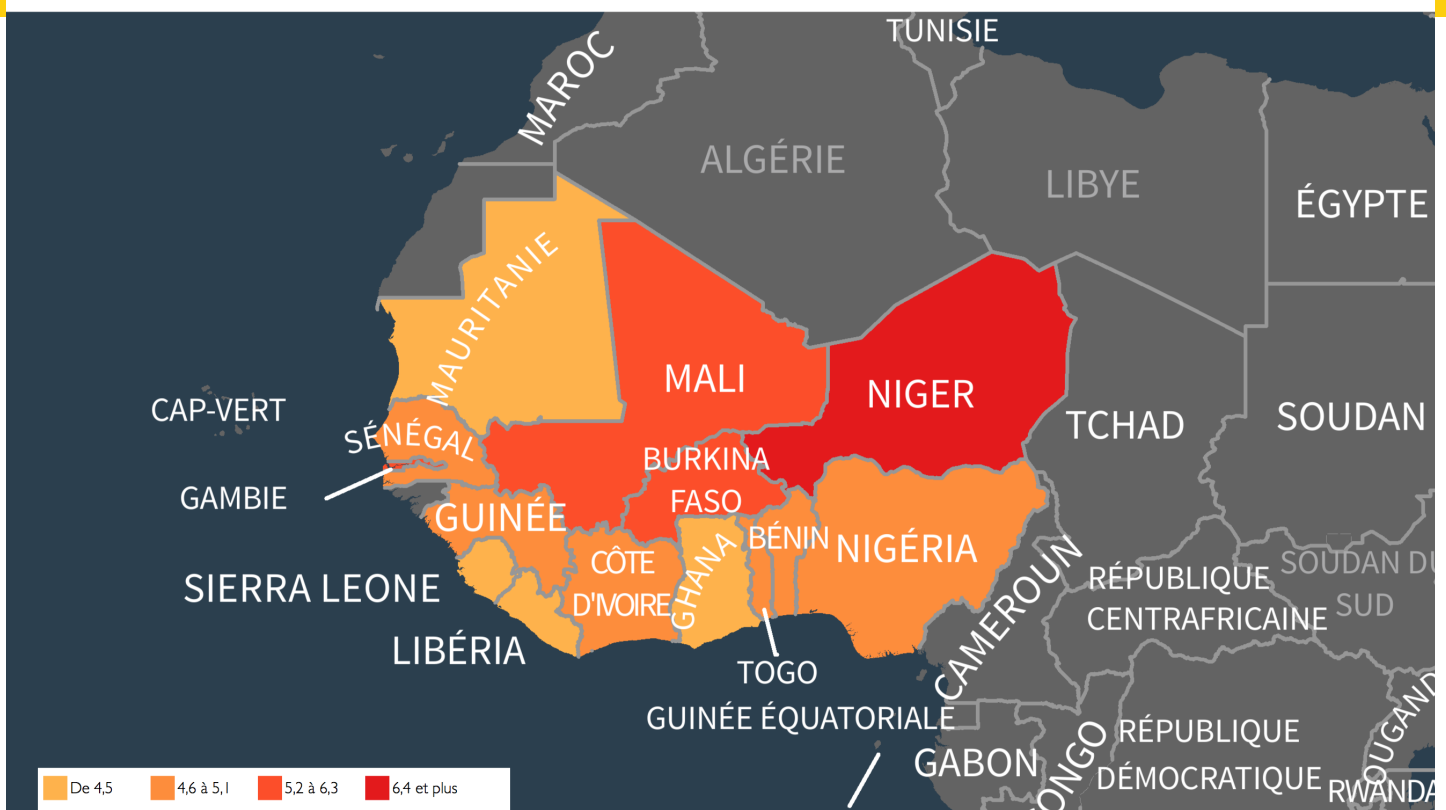
avant 20 ans. Pour la tranche d'âge de 15-19 ans, 30% des jeunes femmes ont déjà commencé leur vie féconde (dont 23 % ont déjà eu au moins un enfant et 7 % sont enceintes pour la première fois).

On note également des variations de l'âge à la première maternité selon le milieu de résidence, la scolarisation. Cet âge est nettement plus précoce en milieu rural (18,7 en 1994 ; 18,8 ans en 1998 ; 18,9 ans en 2005 et 19 ans en 2012) qu'en milieu urbain (19,2 ans en 1994 ; 19,3 ans en 1998 ; 20 ans en 2005 et 20,4 ans en 2012). De même, c'est dans le Nord-Ouest (20,5 ans), le Centre-Nord (20,4 ans) et la ville d'Abidjan (20,4 ans) que l'on note les âges à la première naissance les plus tardifs. À l'opposé, les régions du Centre et du Sud se caractérisent par les âges les plus précoces, respectivement, 18,3 ans et 18,7 ans (EDS 2005). Concernant le niveau d'instruction on voit qu'il a une influence positive sur l'âge de la première maternité car le pourcentage d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde diminue de manière très importante lorsque le niveau d'instruction augmente, passant de 39 % parmi les adolescentes non instruites à 14 % parmi celles ayant atteint le niveau secondaire ou plus. De même, cette proportion décroît considérablement en fonction du

niveau de bien-être économique des ménages, passant de 54% chez les adolescentes des ménages les plus pauvres à 15 % chez celles des ménages les plus riches.

Aux EDS de 1994, l'âge médian à la première naissance des femmes sans instruction était de 18,8 ans contre 18,1 ans pour celle ayant niveau primaire et 20,2 pour celle ayant un niveau secondaire ou plus. Ainsi, les femmes du niveau secondaire ou plus ont leur premier enfant 1,4 an plus tard que celles qui ont sans instruction et 2,1 ans plus tard que celles de niveau primaire. En outre, on peut noter que l'âge médian à la première naissance des femmes sans instruction est plus élevé de 0,7 an que celui des femmes de niveau primaire, ce qui apparaît comme un paradoxe étant donné que la scolarisation devrait retarder l'âge de la première maternité. En 2005, il est estimé à 19,2 ans parmi celles qui sont sans instruction et celle du niveau primaire et à 21,6 ans parmi celles ayant un niveau secondaire ou plus. De même qu'en 2012, l'âge médian des femmes sans instruction et de celles du niveau primaire sont les mêmes et ces données montrent qu'en Côte d'Ivoire l'instruction n'agit sur la fécondité qu'à partir d'un certain niveau, notamment le niveau secondaire ou plus.

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST



ICF, 2015. The DHS Program STATcompiler. Funded by USAID. <http://www.statcompiler.com>.

Ce projet est mis en œuvre avec l'appui technique et financier du Centre de recherches pour le développement (CRDI) du Canada

